

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 1

Artikel: Prévention des accidents : armée et protection civile unissent leurs efforts

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-369595>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROJET 2003-2004

Prévention des accidents: armée et protection civile unissent leurs efforts

OFPP. Entre 2003 et 2004, l'armée et la protection civile uniront pour la première fois leurs efforts dans une campagne de prévention des accidents qui aura pour thème «I love Safety». L'objectif est de sensibiliser les militaires et les membres de la protection civile aux problèmes de sécurité.

Celui qui accomplit une période de service devrait prendre les mêmes mesures de prévention que le joueur de hockey qui revêt un équipement pour se protéger des coups et des blessures. C'est du moins ce que souhaite la Commission militaire pour la prévention des accidents (CMPA), qui est à l'origine de ce projet. Mais il ne s'agit pas uniquement, en l'occurrence, de matériel de rembourrage. En effet, la protection personnelle est aussi un processus mental. Chaque activité devrait faire l'objet d'une réflexion sur les conséquences qu'elle pourrait avoir. Les activités risquées et les facteurs d'insécurité doivent

être évités. Il est impératif de percevoir et de réduire le danger.

La prévention des accidents commence dès le recrutement

Ayant déjà collaboré dans d'autres domaines, armée et protection civile ont décidé, et ce pour la première fois, de mener une campagne commune pour la prévention des accidents. Les membres de la protection civile doivent en effet souvent assumer des tâches identiques ou analogues à celles des militaires (p. ex. utilisation d'engins ou de véhicules similaires). Les supports publicitaires de la campagne de prévention des accidents 2003/2004 seront remis aux conscrits lors du recrutement. Armée et protection civile organisent un recrutement commun dont la durée est de 2 à 3 jours. C'est l'occasion pour ces jeunes gens de se familiariser avec le thème de la sécurité et de la prévention des accidents.

Ils reçoivent un papillon donnant quelques conseils en matière de prévention des

accidents ainsi qu'une paire de chaussettes noires avec le logo «I love Safety». Si ces chaussettes ont été tout spécialement conçues pour les bottes de combat, elles peuvent néanmoins aussi être portées avec les souliers de sortie. Très résistantes, elles constituent un constant rappel à la prudence et une manière plaisante et efficace de soutenir la campagne de prévention des accidents. Ces chaussettes militaires, qui sont aussi en vente dans le commerce, peuvent être commandées à l'aide du talon ci-joint.

Agir avec discernement

Dans la protection civile, la sécurité des personnes est placée au premier plan. Chaque membre de la protection civile, quelle que soit son incorporation, est responsable de sa propre personne, de ses camarades, du matériel qui lui est confié, des engins et de l'environnement. Les accidents n'arrivent pas par hasard, ils sont provoqués. Ils sont synonymes de tracas, de souffrances et de coûts inutiles.

Les chefs de la protection civile font tout leur possible pour que le service se déroule sans accident. Mais cela ne suffit pas, chacun doit collaborer car la sécurité, c'est l'affaire de tous! □



www.1Asocks.ch

Chaussettes officielles de l'armée et de la protection civile
Spécialement développées pour les activités «outdoor» et pour la vie professionnelle:
Chaussettes de 80% 1A laine merino (superwash), 20% polyamide. La chaussette qui ne glisse pas, la pointe et le talon renforcés, la semelle «en éponge» et le remailage garantissent un confort optimal.

Prix officiel : CHF 18.--/ paire

Offre spéciale valable jusqu'au 30 avril 2003

À l'attention exclusive des lecteurs de « Action », le fournisseur met en vente un lot de deux paires de chaussettes au prix spécial de CHF 26.--, franco de port.

Je commande ci-dessous, contre facture au prix spécial de lancement. La facture est payable dans les 15 jours.

___ duopack(s) pointure 36/38 chaussettes		CHF 36.--	CHF 26.--	CHF _____
___ duopack(s) pointure 39/41 chaussettes		CHF 36.--	CHF 26.--	CHF _____
___ duopack(s) pointure 42/44 chaussettes		CHF 36.--	CHF 26.--	CHF _____
___ duopack(s) pointure 45/47 chaussettes		CHF 36.--	CHF 26.--	CHF _____

Somme totale, TVA 7,6% incl., franco de port CHF _____

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ NPA / Lieu: _____

Email: _____

Date: _____ Signature: _____

www.1Asocks.ch - P.O. Box 241, 1705 Fribourg / Switzerland
Phone: 0800 1A LINE / Fax: 026 439 94 99